



# COMPTE-RENDU MORAL ET D'ACTIVITE

Association

Ligue Réunionnaise de  
Tennis de Table

EXERCICE : 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2020

## SOMMAIRE

Dossier suivi par

Marc DUBOURDIEU  
Secrétaire général

Téléphone  
0692 66 65 82

Courriel  
secretaire@lrтт.re

Adresse secrétariat  
25 rue Benjamin Hoareau  
97430 LE TAMPON

Adresse Siège social  
20 rue Philibert Tsiranana  
97490 STE CLOTILDE

Site Internet  
www.lrтт.re

Siret  
40900277100015

Code APE  
9312Z

RNA  
W9R1002606

### Table des matières

I – PREAMBULE .....	3
II – COMPTE-RENDU MORAL ET D'ACTIVITE .....	3
<b>II.1 Les rapports avec l'environnement</b> .....	<b>3</b>
II.1.1 – Les partenaires institutionnels .....	3
II.1.2 – Les clubs, partenaires privilégiés .....	4
<b>II.2 Le déroulement des activités sportives</b> .....	<b>4</b>
II.2.1 – Les compétitions traditionnelles .....	5
II.2.2 – La commission sportive .....	8
II.2.3 – Les sorties externes pour les sélections .....	8
II.2.4 – Les stages de jeunes .....	8
<b>II.3 La partie financière</b> .....	<b>10</b>
<b>II.4 La gestion administrative</b> .....	<b>10</b>
II.4.1 – L'outil SPID .....	10
II.4.2 – Le Conseil de Ligue .....	10
II.4.3 – Une communication très claire à un premier niveau .....	11
II.4.4 – Des instances pour rappeler certaines règles de bienséance .....	11
II.4.5 – Une instance qui distingue les serveurs du ping .....	12
<b>II.5 Le développement de l'activité</b> .....	<b>12</b>
II.5.1 – Les groupements sportifs (les clubs) .....	12
II.5.1.1 – Le nombre d'associations .....	12
II.5.2 – La LRTT et les licenciés .....	13
II.5.2.1 – Évolution du nombre de licenciés .....	13
<b>II.6 Les actions de promotion</b> .....	<b>13</b>

II.6.1 – La promotion dans les écoles .....	13
II.6.2 – Le partenariat avec les fédérations du sport scolaire à l'école, au collège et au lycée .....	13
II.6.3 – Le développement des clubs .....	14
II.6.3.1 – L'aide à l'équipement des clubs, en tables, en marqueurs .....	14
II.6.3.2 – L'aide à l'équipement des clubs en matériel d'initiation .....	14
II.6.3.3 – L'aide à la gestion sportive .....	14
II.6.3.4 – Les charges administratives .....	14
<b>II.7 La communication de Ligue .....</b>	<b>15</b>
II.7.1 – Le site Web : lrtt.re.....	15
II.7.2 – La page Facebook de la Ligue .....	15
II.7.3 – La presse écrite, les médias télévision et radio .....	15
II.7.4 – De la Ligue vers les licenciés, via les clubs .....	16
<b>III – LES OBJECTIFS, LES PROJETS .....</b>	<b>16</b>
<b>III.1 La gestion sportive .....</b>	<b>18</b>
III.1.1 – La formation sportive .....	18
III.1.1.1 – Pour les jeunes .....	18
III.1.1.2 – Pour les adultes .....	19
III.1.2 – La formation d'encadrants .....	19
III.1.3 – La formation de formateurs.....	20
III.1.4 – La compétition .....	20
III.1.4.1 – La compétition locale, le calendrier traditionnel .....	20
III.1.4.2 – La compétition nationale, en particulier les « France » .....	20
III.1.4.3 – La compétition internationale .....	21
III.1.5 – Le matériel de Ligue .....	21
<b>III.2 Le développement .....</b>	<b>22</b>
III.2.1 – Le nombre de licenciés.....	22
III.2.2 – Le nombre de clubs .....	22
III.2.3 – Les formations pour les associations scolaires .....	23
III.2.4 – La professionnalisation de nos actions .....	24
III.2.5 – L'aide matérielle aux associations .....	25
<b>III.3 La promotion de l'activité .....</b>	<b>25</b>
III.3.1 – Les associations scolaires .....	25
III.3.2 – La reconnaissance des acteurs du ping .....	25
III.3.3 – Les clubs labellisés .....	26
III.3.4 – La participation aux instances décisionnelles .....	26
III.3.5 – Les actions valorisées et médiatisées .....	26
III.3.6 – La communication.....	27
<b>III.4 La gestion administrative et financière .....</b>	<b>27</b>
III.4.1 – L'administratif.....	28
III.4.2 – Le financier .....	29
<b>IV – EN CONCLUSION .....</b>	<b>29</b>

# I – PREAMBULE

La dernière assemblée générale est toute fraîche dans les mémoires puisqu'elle s'est déroulée le 17 octobre 2020. Ce rassemblement des responsables de clubs de notre île a élu une équipe dirigeante au travers d'un tout nouveau Conseil de Ligue. La date choisie avait pour obligation de précéder celle de l'assemblée générale électorale fédérale du 6 décembre.

3/30

Pour reprendre un rythme d'organisation qui correspond à ses habitudes, la LRTT a décidé de programmer une nouvelle assemblée générale ordinaire en ce mois de janvier 2021 dans laquelle sont présentés la feuille de route de la Ligue pour les 4 années à venir (en particulier dans le domaine sportif et celui du développement), le bilan et le compte de résultat définitif de l'année 2020, ainsi qu'un budget prévisionnel 2021 remanié.

Ce document se présente sous la forme de deux grands chapitres :

- Le compte-rendu moral et d'activité,
- Les objectifs pour l'année civile 2021 et plus généralement les projets pour la mandature 2021 / 2024.

Ce sont les premiers travaux officiels dévoilés par l'équipe dirigeante nouvellement élue.

## II – COMPTE-RENDU MORAL ET D'ACTIVITE

Ce compte-rendu est particulièrement réduit car il ne porte que sur une période de 3 mois (1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2020). De plus, de par une situation générale défavorable liée à la crise sanitaire du moment, la Ligue n'a pas pu proposer un plein épanouissement de l'activité, tel qu'il était prévu.

### II.1 Les rapports avec l'environnement

#### II.1.1 – Les partenaires institutionnels

Nos partenaires habituels subissent aussi les effets désastreux de la COVID-19. Difficile d'y voir clair dans les multiples annonces gouvernementales, préfectorales et municipales, qui ont maint fois évolué et changé. Encore avons-nous la chance de pratiquer un sport qui peut organiser des compétitions, même si les précautions réclamées et les protocoles appliqués sont très contraignants. D'autres sports (d'équipes, de combat, ...) nous regardent certainement avec envie.

Les institutions, bien qu'elles reconnaissent l'importance de la pratique sportive en cette période difficile, n'hésitent pas à laisser ce dossier au second plan afin de traiter des problèmes sans doute plus urgents et sensibles.

Notre grosse interrogation vient surtout des subventions qui ont été perçues en 2020 de la part de l'ANS, de la Région, du Département, et que nous n'avons pas consommées de manière optimisée, du fait de l'arrêt presque total de l'activité durant une très longue période.

Comment vont s'organiser les organismes bailleurs de fonds ? Report des subventions, remboursement partiel, statu quo ... nous ne le savons pas.

Outre cet aspect financier, nous sommes directement intéressés par la situation de notre organisme tutélaire.

Nous avons noué de très bonnes relations avec la Fédération ces deux dernières années et c'est un nouveau président, Gilles ERB, qui aujourd'hui est élu pour quatre ans. Nous le félicitons pour son élection. Nous retrouvons dans son équipe trois personnes qui ont particulièrement été actives dans l'aide qu'elles nous ont apportées en prenant part à la gestion du CIT (instance chargée de gérer la Ligue lorsqu'elle a perdu ses délégations pendant presque une année) et en assurant des formations d'arbitrage et juge-arbitrage dans l'île.

Françoise LAPICQUE, Patrick LUSTREMAN et Claude RAECKELBOOM font partie du nouveau Conseil Fédéral, à des postes centraux et importants.

Nous n'avons aucun doute sur la volonté de cette fédération new-look à agir dans l'intérêt du tennis de table ultramarin.

### II.1.2 – Les clubs, partenaires privilégiés

Ce sont neuf clubs sur douze qui se sont présentés à l'assemblée générale électorale et qui, par leurs votes unanimes, ont salué le travail effectué et le redressement spectaculaire de la LRTT. Ils ont conforté la légitimité et apporté toute la confiance nécessaire à une équipe qui reprend très largement l'ossature de celle qui était mise en place entre 2018 et 2020.

Le fait que huit des neuf clubs comptent des dirigeants au sein du nouveau Conseil de Ligue est une source supplémentaire de satisfaction.

L'équipe actuelle a pour ambition d'amener tous les clubs à œuvrer pour le bien, l'épanouissement et le développement du tennis de table dans l'île.

On le répète, une ligue n'est forte que par ses clubs. Elle ne sera soudée et n'avancera que lorsque tout le monde aura perçu l'intérêt du tennis de table local à évoluer dans une ambiance sereine.

## II.2 Le déroulement des activités sportives

Un calendrier général a été présenté avant le début de la saison sportive. Il a dû être remanié dans l'urgence afin qu'il puisse répondre aux recommandations sanitaires du moment.

Ainsi, dans la mouture numéro 2, un TOP Dames et Hommes, un TOP Jeunes et le tour N°1 du Challenge Jeunes ont été supprimés.

Le tour N° 1 du Critérium initialement prévu les 19 et 20 septembre a été décalé aux 7 et 8 novembre. Les journées du championnat par équipes ont également été déplacées.

Enfin, la Ligue s'est vue dans l'impossibilité d'organiser la journée Ping au Féminin. Elle est donc reportée en 2021. Et, malheureusement, au regard du contexte sanitaire, le partenariat avec le Téléthon n'a rien donné de tangible cette année.

## II.2.1 – Les compétitions traditionnelles

Les compétitions traditionnelles ont donc débuté le samedi 3 octobre 2020 par le championnat de La Réunion Mixte par équipes.

Nous avons été confrontés, juste avant son lancement, au forfait de nombreuses équipes. La Départementale est aujourd'hui composée de deux poules de 4 alors qu'initialement on envisageait deux poules de 7 !

5/30

Autre dommage, la suppression du championnat par équipes Féminin (6 équipes pressenties).

Des désistements, des arrêts de joueurs, ont forcé les clubs à très nettement réduire les engagements. Nous verrons la formule sportive envisagée pour désigner une équipe féminine championne, représentant notre Ligue aux Championnats de Nationale 3, dans les objectifs de ce document.

Cette situation générale est une conséquence directe de la crise COVID. De nombreuses associations n'ont pas récupéré les adhérents de la saison sportive passée.

Notons aussi que sur recommandation des instances fédérales, la Ligue a accepté des reports de rencontres normalement considérés comme exceptionnels. Les clubs, la Ligue, ont parfaitement joué le jeu et fait preuve d'un grand discernement en la matière.

### Résultats du Championnat par équipes 2020/2021 – phase 1

- Régionale 1 : CRE 1, AOR 1, TTT 1, SMTT 1, AOR 2, TTT 2, TTSP 1, **A2P 1**
- Régionale 2 : **CPP 1**, CRE 2, CPP 2, AOR 3, CDTT 1, TTSP 2, TTT 3, **SMTT 2**
- Régionale 3 : **SPORTT 1**, COM 1, AOR 4, CPP 3, TTT 4, TTSP 3, **TTSP 4, SMTT 3**
- Départementale : **SPORTT 2, AOR 7**, AOR 5, CPP 4, CPP 5, COM 2, CRE 3, AOR 6

Pour la phase 2 :

- A2P 1 descend de R1 à R2,
- SMTT 2 descend de R2 à R3,
- TTSP 4 et SMTT 3 descendent de R3 à Départementale.
  
- CPP 1 monte en R1,
- SPORTT 1 monte en R2,
- SPORTT 2 et AOR 7 montent en R3.

### Critériums N° 1 et N° 2

Grâce à une organisation très rigoureuse, et saluée par tous, le club de La Possession a pu coordonner le tour N° 1 des Critériums. L'ambiance était inhabituelle car le public était interdit. Cependant, les 113 présents (sur 123 inscrits) ont pu assister à quelques rencontres de très haut niveau dans la Régionale 1 A.

Bis repetita 3 semaines plus tard avec le tour N°2 programmé au gymnase des Deux-Canons. Fort de l'exemple du club CPP, le club des Aiglons d'Orient nous a également proposé un

événement bien ficelé. Nous avons compté 140 participants avec notamment des régionales Jeunes bien remplies.

A l'issue des dernières compétitions prises en compte, voici le « classement Réunion » individuel :

– **Dames**

	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Club</b>	<b>Clas.</b>	<b>Pts</b>
<b>6/30</b>	DUBOIS	Gwendoline	TTSP	931	494
	ALMERY	Astrid	CPP	649	382
	BARDIL	Samantha	CRE	578	366
	ALLAIN	Nisha	TTT	879	315
	MOUFFLET	Marion	CPP	620	307
	CHELLIER	Lyne-May	TTT	783	292

– **Hommes**

	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Club</b>	<b>Clas.</b>	<b>Pts</b>
	OPEZZO	Mathieu	AOR	2377	595
	MAILLOT	Sébastien	SMTT	1930	529
	AGATHE	Cédric	CRE	1957	474
	BORDES	Julien	SMTT	2022	442
	POTHIN	Jean-Sébastien	CRE	1887	427
	AHMED	Oumar	AOR	1794	374

-----

– **Juniors Garçons**

	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Club</b>	<b>Clas.</b>	<b>Pts</b>
	TURPIN	Aurélien	CPP	1336	<b>680</b>
	OULEDI	Benjamin	TTT	1243	<b>637</b>
	CURIS	Eugène	AOR	621	<b>292</b>
	BOISEDU	Pierre	CPP	713	<b>289</b>
	PEREZ	Esteban	CPP	1442	<b>217</b>
	GIGAN-GRONDIN	Ewen	AOR	616	<b>126</b>

– **Cadets Garçons**

	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Club</b>	<b>Clas.</b>	<b>Pts</b>
	CURIS	Eugène	AOR	555	<b>594</b>
	BOISEDU	Pierre	CPP	576	<b>564</b>
	PEREZ	Esteban	CP POS	1442	<b>300</b>
	METRO	Romain	TTT	500	<b>272</b>
	GIGAN-GRONDIN	Ewen	AOR	626	<b>209</b>
	BLAIN	Maël	TTT	500	<b>197</b>

– **Minimes Garçons**

	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Club</b>	<b>Clas.</b>	<b>Pts</b>
	BOISEDU	Pierre	CPP	713	<b>760</b>
	METRO	Tony	TTT	638	<b>580</b>

MOUQUET	Kyliandre	TTT	677	<b>455</b>
LAUDE	Jérémy	CPP	601	<b>382</b>
PAYET	Gabriel	AOR	568	<b>317</b>
CURIS	Théophile	AOR	562	<b>232</b>

– **Benjamins Garçons**

**7/30**

Nom	Prénom	Club	Clas.	Pts
PAYET	Gabriel	AOR	568	<b>667</b>
SIMJEE	Kylian	AOR	500	<b>307</b>
CORNUAULT	Timéo	A2P	500	<b>240</b>
MARQUIS	Alexandre	SMTT	500	<b>119</b>
CHANE-YING	Quentin	AOR	500	<b>115</b>

– **Juniores Filles**

Nom	Prénom	Club	Clas.	Pts
ALMERY	Astrid	CPP	656	<b>617</b>
MOUFFLET	Marion	CPP	732	<b>607</b>
FONTAINE	Angelie	CPP	630	<b>504</b>
LEBIHAN	Angélique	AOR	500	<b>262</b>
FEN CHONG	Thuylane	CPP	500	<b>177</b>
MERLET	Maia	SMTT	500	<b>165</b>

– **Cadettes Filles**

Nom	Prénom	Club	Clas.	Pts
MOUFFLET	Marion	CPP	732	<b>790</b>
ALMERY	Astrid	CPP	656	<b>720</b>
LEBIHAN	Angélique	AOR	500	<b>367</b>
MERLET	Maia	SMTT	500	<b>232</b>
FEN CHONG	Thuylane	CPP	500	<b>157</b>
BEAUVAl	Zoé	CPP	500	<b>82</b>

– **Minimes Filles**

Nom	Prénom	Club	Clas.	Pts
MOUFFLET	Marion	CPP	732	<b>850</b>
MERLET	Maia	SMTT	500	<b>412</b>
BEAUVAl	Zoé	CPP	500	<b>149</b>
GILLIER	Romane	TOPSP	500	<b>97</b>

– **Benjamines Filles**

Nom	Prénom	Club	Clas.	Pts
MERLET	Maia	SMTT	500	<b>770</b>
BEAUVAl	Zoé	CP POS	500	<b>240</b>

## II.2.2 – La commission sportive

La commission sportive n'a pas eu la tâche facile avec les bouleversements du calendrier, des organisations avec de nombreuses incertitudes et des décisions de dernière minute à prendre ; directs reflets des conditions organisationnelles imposées.

Elle a cependant assumé cette lourde charge consistant à arranger, parfois dans des délais très brefs, les compétitions et stages qui ont pu se dérouler.

8/30

Nous avons cependant eu « la chance », contrairement à de nombreuses régions de métropole, d'avoir amené à terme la première phase du championnat par équipes. La Fédération a laissé la possibilité aux Ligues d'adapter leur politique sportive en fonction des situations locales.

Notre CS et son président, Christophe MOUQUET, a assisté à plusieurs réunions numériques avec la commission sportive fédérale. Cette implication de toutes les commissions sportives du territoire a été un bel exemple de collaboration FFTT/organes déconcentrés. L'Outremer n'a pas été oublié même si nos problématiques n'étaient et ne sont pas du tout les mêmes que celles des ligues métropolitaines.

Cette commission a traité certains faits sportifs comme le forfait d'équipes dans le championnat (au nombre de 7).

La situation sanitaire et la réticence de certains joueurs à se réengager nous semblent une des causes principales du nombre de forfaits, plutôt important. L'application effective d'amendes à chacun de ces désistements ne favorise pas les clubs qui sont en souffrance.

## II.2.3 – Les sorties externes pour les sélections

Voici presque un an que l'on envisage le déplacement d'une sélection de jeunes à l'île Maurice. De report en report, cette possibilité s'est définitivement refermée pour l'année 2020.

## II.2.4 – Les stages de jeunes

La LRRTT a pu organiser un stage de jeunes, Filles et Garçons, au mois d'octobre, en internat, au CREPS de Ste Clotilde. La salle des Deux-Canons a servi pour les entraînements, avec le soutien du club des Aiglons d'Orient et de la municipalité de St Denis.

Une vingtaine de jeunes a été convoquée. L'encadrement était sous la responsabilité de Maxime MYKOLOW, Mathieu OPEZZO et Julien GAUDET. Jessie VERBAR a assuré la surveillance des jeunes filles, en dortoir.

Globalement, cela a été une bonne semaine de stage, dans la salle et à l'extérieur. Les joueurs commencent à créer un bon esprit de groupe.

### Points positifs du stage :

- Groupe de joueurs d'un niveau homogène
- Des joueurs venants de plusieurs clubs de l'île
- Possibilité de faire du travail vidéo

**Points négatifs :**

- Des conditions d'hébergement moyennes (état des locaux), chaleur
- Une restauration peu optimisée pour des stages sportifs
- Le trajet CREPS/salle d'entraînement coûteux en temps

La formule de l'internat reste à privilégier. Elle facilite de toute évidence la cohésion des groupes.

La volonté de constituer un « pôle » d'entraîneurs intervenant pour la Ligue a poussé cette dernière à demander à trois cadres, de trois clubs différents (Aiglons d'Orient, Ste Marie et La Possession) d'organiser techniquement le stage. La LRTT remercie les associations qui ont laissé leur entraîneur assurer cette tâche.

**Stage : 12 au 16 octobre 2020****Liste des participants :**

<b>Cadets</b>	Nom	Prénom	Cat	Club	N° licence
1	CURIS	Eugène	C2	AOR	9D2555
2	METRO	Romain	C2	TTT	9D2809
3	GIGAN-GRONDIN	Ewen	C2	AOR	9D2572
4	BOYER-PAYET	Erwan	C1	TTT	9D2922
5	WU	Kévin	C1	CP POS	9D2839
6	BOULE	Paul	C1	CP POS	9D3167
7	REGIMBEAU	Téo	C1	COM	9D3154
8	CECILERY	Maxime	C1	AOR	9D3123
9	SCRIVE	Gabriel	C1	CP POS	9D2343

<b>Minimes</b>	Nom	Prénom	Cat	Club	N° licence
1	BOISEDU	Pierre	M1	CP POS	9D2721
2	METRO	Tony	M1	TTT	9D2810
3	LAUDE	Jérémy	M2	CP POS	9D2639
4	PAYET	Tom	M1	AOR	9D3145

<b>Benjamins</b>	Nom	Prénom	Cat	Club	N° licence
1	PAYET	Gabriel	B2	AOR	9D2799
2	CHANE-YING	Quentin	P	AOR	9D3206

<b>FILLES</b>	Nom	Prénom	Cat	Nom club	N° licence
1	FONTAINE	Angeli	J1	CP POS	9D2432
2	MOUFFLET	Marion	M2	CP POS	9D2576
3	ALMERY	Astrid	C1	CP POS	9D2331
4	LEBIHAN	Angélique	C1	AOR	9D2804
5	MERLET	Maia	B2	SMTT	9D3118

## II.3 La partie financière

Nous vous laissons découvrir cette partie avec le compte-rendu financier qui vous est présenté par ailleurs.

La nouvelle équipe à la trésorerie, Alexandre VILLENDUILL (trésorier) et Fabrice BALAZI (trésorier-adjoint) assure parfaitement le travail à effectuer. Ce n'est pas simple car, d'une part, la gestion financière de la Ligue réclame disponibilité et rigueur, et d'autre part il s'agissait de succéder à un duo particulièrement efficace et redoutable (Erik LAW WUN et Tom LAW DUNE).

Vous verrez cependant que la relève est prête puisque les divers documents habituels vous seront présentés ; notamment un bilan et un compte de résultats définitifs pour l'année 2020 ainsi qu'un budget prévisionnel affiné pour 2021.

## II.4 La gestion administrative

Nous ne reviendrons plus sur la gestion administrative de la Ligue qui a atteint sa vitesse de croisière.

Certains détails restent à régler pour cette mandature comme l'installation effective de l'ensemble des commissions, missions et instances. Ce n'est que tout dernièrement que certaines compositions d'entre-elles ont été entérinées par le Conseil de Ligue.

On a particulièrement apprécié de recevoir, de la presque totalité des clubs, le compte-rendu de leur assemblée générale, bien souvent électorale.

Cette démarche était indispensable pour pouvoir voter lors de l'assemblée générale électorale de la Ligue. Ce document servira à n'en pas douter pour les demandes de subventions ANS 2021. Tous les organismes bailleurs de fonds s'appuient normalement sur ce document ; ainsi que sur un compte-rendu financier sincère.

### II.4.1 – L'outil SPID

Véritable couteau suisse de la gestion sportive et administrative du tennis de table, cette application fédérale offre de nombreuses possibilités.

Si quelques clubs réclament encore des attestations d'affiliation ou d'assurance, on se rend compte qu'ils deviennent de plus en plus autonomes. La prise des licences, les demandes de mutations et de transfert sont devenues à ce jour des opérations banales.

### II.4.2 – Le Conseil de Ligue

Cette instance est nouvelle par son nom. Dans les faits, son fonctionnement s'apparente tout à fait à celui de l'ex Comité Directeur. Seuls le nombre d'élus et la composition (obligation de représentation de 25 % pour le sexe minoritaire) de ce groupe évoluent.

On rappelle comment est organisée la prise de décision dans la gestion d'une ligue au quotidien, sur le court, moyen et long terme :

- C'est bien le Conseil de Ligue, l'organe souverain. C'est lui qui a tout pouvoir pour acter les grandes décisions intéressant directement la Ligue dans ses gestions sportive et administrative. C'est encore lui qui donne son accord pour que la Ligue

participe à des actions extra-sportives qui relèvent du développement, de la promotion et de la communication.

- Certaines réponses qui doivent être traitées dans l'urgence et qui ne présentent pas de caractère par trop impactant dans la gestion de la Ligue, le sont par le Bureau.

Depuis l'élection du mois d'octobre, nous avons pu organiser un Conseil de Ligue en présentiel. Deux consultations/votes numériques sur des points précis, qui demandent l'aval d'une majorité du Conseil de Ligue, ont également eu lieu.

Ce fonctionnement nous semble juste et démocratique.

Toutefois nous avons voulu introduire en cette fin d'année une nouveauté en organisant un séminaire qui regrouperait membres du Conseil de Ligue et membres associés des missions de Ligue. Des groupes auraient été constitués avec pour chacun, une problématique à débattre. Des pistes d'action aux questions posées auraient ensuite été présentées par les différents groupes ; le Conseil de Ligue appuyant alors sa politique sur ces réflexions.

Malheureusement, les conditions de rassemblement d'une trentaine de personnes ne nous ont pas semblé optimales dans les salles qui nous étaient proposées en les comparant avec les recommandations sanitaires.

Ce séminaire sera organisé dès que possible.

#### II.4.3 – Une communication très claire à un premier niveau

La LRTT apporte deux types de communication concernant ses décisions.

La première se fait au moyen des listes de messagerie des clubs et dirigeants mais aussi par l'intermédiaire du site Web de la LRTT. Tous les débats sont consignés, relus, amendés, et diffusés.

La seconde, plus ponctuelle, vise à préciser certaines prises de position de la Ligue, suite à des demandes de clubs et/ou de dirigeants ou encore à apporter des pistes et des réponses à des demandes anticipées (évolution de certaines compétitions, domaine financier ...).

En revanche, nous sommes toujours surpris par la méconnaissance des licenciés du fonctionnement de la Ligue, de ses prises de positions, des changements de réglementation etc. Nous n'avons pas trouvé la bonne formule à ce jour.

#### II.4.4 – Des instances pour rappeler certaines règles de bienséance

La Ligue s'est dotée de deux instances indispensables à sa gouvernance : une de discipline et l'autre d'appel.

Si nous nous étions félicités d'une saison très « propre » en 2020, sans affaire répréhensible à juger, nous avons malheureusement été confrontés à un cas d'altercation entre deux joueurs dans le championnat par équipes, au mois de novembre, qui plus est en Régionale 1.

L'incident a été traité mais nous ne pouvons que regretter ce genre de situation. Nous étions parmi les seuls sports à pouvoir organiser des compétitions en ces temps restrictifs et nous sommes obligés de sermonner des adultes. Dommage.

#### II.4.5 – Une instance qui distingue les serviteurs du ping

La commission du Mérite Régional, présidée par Manandraibé RASANDISONA, a l'honneur de distinguer ce jour anciens et nouveaux serviteurs fidèles et efficaces de notre discipline.

12/  
30

**Mérite Régional de Bronze** : Jessie VERBAR (SPORTT), Julien GAUDET (AOR), Maxime MYKOLOW (SMTT)

**Mérite Régional d'Or** : Harry GENCE (CPP)

La Fédération a décidé de distinguer Jean-Marc JACQUES pour son action menée durant la période de transition du CIT par un Mérite Fédéral d'Argent.

### II.5 Le développement de l'activité

La LRTT possède une commission en charge de cet aspect. Si l'on s'en tient à la définition proposée par le Règlement Intérieur de l'association, cette commission est avant tout destinée à assurer différents types de formation et les examens les sanctionnant, en s'appuyant sur les compétences nationales si nécessaire : *« Plus généralement, la commission régionale de l'emploi et de la formation et du développement se doit de participer à toute activité et initiative propre à favoriser la dynamique de l'enseignement du tennis de table, de son perfectionnement ou de sa promotion. »*

Nos manques de compétences actuelles nous obligent à nous tourner à ce jour vers notre Fédération. Cependant le Règlement Intérieur précise aussi :

*« La commission est également en charge, de manière générale, du développement quantitatif du tennis de table sur l'ensemble du territoire. ... Elle propose et/ou soutient toutes les actions de promotion du tennis de table envers des publics variés ... »*

Le terme « Développement » fait donc référence à un champ d'action suffisamment large pour que l'on puisse agir en conséquence.

#### II.5.1 – Les groupements sportifs (les clubs)

##### II.5.1.1 – Le nombre d'associations

La LRTT compte à ce jour douze clubs :

- ASTT Stella (dans l'ouest à ST LEU),
- Aiglons d'Orient (ST DENIS),
- Avenir Pongiste Panonnais (BRAS-PANON),
- Club de Tennis de Table Dionysien (ST DENIS),
- Club Omnisport de la Montagne (ST DENIS),
- Club Pongiste de la Possession (La POSSESSION),
- Club Pongiste Top Saint-Paulois (ST PAUL),
- Cressonnière Tennis de Table (ST ANDRE),
- Sainte Marie Tennis de Table (STE MARIE),
- Saint Paul Ouest Réunion Tennis de Table (ST PAUL).

- Tampon Tennis de Table (Le TAMPON),
- Tennis de Table Saint-Pierrois (ST PIERRE)

## II.5.2 – La LRTT et les licenciés

### II.5.2.1 – Évolution du nombre de licenciés

La Ligue compte, au 20 décembre 2020, 367 licenciés, à rapprocher du total de 489 que nous avons l'année passée à pareille époque (moins 25 %) et des 424 licenciés en 2018 (moins 15 %), toujours à la fin décembre.

Une simple analyse de la situation montre que ces chiffres dégradés - un quart de licenciés en moins - ne peuvent que correspondre à la réalité du moment.

Il est évident que la crise COVID a très sérieusement eu des conséquences néfastes sur le recrutement ou le retour des licenciés en club. Ce constat est le même dans toutes les autres disciplines sportives nationales ou régionales.

## II.6 Les actions de promotion

### II.6.1 – La promotion dans les écoles

L'Éducation Nationale a tout fait pour que la classe et les cours soient assurés normalement et les associations USEP ont repris au plus tôt leurs actions de terrain.

Aussi, la Ligue a pu se porter soutien d'une association, le Tampon Tennis de Table, qui a réussi à rassembler 30 jeunes lors d'une journée découverte du tennis de table.

### II.6.2 – Le partenariat avec les fédérations du sport scolaire à l'école, au collège et au lycée

Les relations avec les écoles du premier degré au travers des associations USEP se font à ce jour de manière très empirique, selon les relations et connaissances qu'entretiennent les dirigeants des clubs et les responsables des associations USEP et ou les enseignants.

L'UNSS départementale est beaucoup plus organisée. Elle compte un nombre non négligeable de sections dans plusieurs collèges et lycées de l'île. Indirectement, l'UNSS a besoin de la LRTT, notamment pour valider la participation des élèves aux championnats de France qui la concernent.

Nous en sommes au stade d'une construction de convention entre l'UNSS et la LRTT. Cette dernière est fortement basée sur la convention nationale mais doit être précisée de manière un peu plus détaillée.

La liste des associations UNSS a été transmise aux clubs de la LRTT afin qu'ils s'en rapprochent si nécessaire.

Nous avons également proposé à l'UNSS régionale de diffuser sur nos médias les informations relatives au tennis de table des collèges et lycées.

## II.6.3 – Le développement des clubs

La LRTT soutient activement les clubs en cette année 2020.

Nous verrons dans la partie financière que des mesures fortes ont permis d'amortir aux mieux les difficultés subies par les clubs. La Fédération a également eu un rôle très important à ce niveau.

14/  
30

### *II.6.3.1 – L'aide à l'équipement des clubs, en tables, en marqueurs*

La LRTT a relancé une commande de 6 tables de compétition, à ajouter aux 6 autres tables déjà livrées cette année. Elle va aussi réceptionner 20 marqueurs. Le premier lot de 6 tables était destiné à soutenir matériellement les clubs qui voulaient s'engager dans l'organisation de journées inscrites au calendrier général. Le « retour sur investissement » a été très limité par la force des choses.

La deuxième livraison sera essentiellement destinée à aider les clubs qui se montent, se renforcent et/ou engagent des actions permettant un accroissement significatif des licenciés.

### *II.6.3.2 – L'aide à l'équipement des clubs en matériel d'initiation*

Plusieurs associations se verront remettre des balles et des raquettes d'initiation pour leurs plus jeunes et leurs nouveaux licenciés (A2P, AOR, CPP, CPTSP, CRE, SMTT, SPORTT, TTSP). Il y a eu au total une commande de 40 raquettes et 100 boîtes de 10 balles.

Le colis de marqueurs ayant été livré très en retard, il sera procédé à leur distribution au mois de janvier 2021.

### *II.6.3.3 – L'aide à la gestion sportive*

Afin de rendre plus efficace et de « professionnaliser » quelque peu le championnat par équipes, une très ancienne décision entre en application.

Les clubs doivent s'engager pour la saison sportive 2021/2022 à utiliser l'outil numérique GIRPE lors des rencontres de championnat en Régionale 1.

Les associations participant à la Régionale 1 ont obtenu un ordinateur portable et sa sacoche (d'une valeur de plus de 590 euros) pour une participation très réduite, fixée à 250 euros.

La phase 2 du championnat de la saison en cours servira de laboratoire à l'expérience. La LRTT apportera si nécessaire aux dirigeants des clubs destinataires de la dotation une formation sur l'application fédérale GIRPE.

### *II.6.3.4 – Les charges administratives*

Certains clubs ont encore des difficultés à considérer la gestion administrative comme élément important d'une gouvernance. C'est dommageable pour la raison suivante :

- Les organismes bailleurs de fonds réclament aujourd'hui systématiquement un certain nombre de pièces (compte-rendu d'AG, PV d'AG, compte-rendu financier etc.) afin de délivrer des subventions. Le fait que seuls 6 des 12 clubs de l'île aient demandé une subvention à l'ANS cette année nous conforte dans cette idée.

La gestion d'une association entraîne certaines obligations. Un engagement, même s'il est bénévole et amical, expose les dirigeants et les astreint à respecter les règles établies.

15/  
30

## II.7 La communication de Ligue

La communication apparaît comme un vecteur essentiel du développement et du rayonnement d'une association. Ceci est particulièrement vrai des ligues. Si nous avons les outils nécessaires à notre disposition, en particulier numériques, nous souffrons d'un manque de bonnes volontés pour alimenter au mieux les différentes filières de communication.

### II.7.1 – Le site Web : [lrrt.re](http://lrrt.re)

Le site Web de ligue ([lrrt.re](http://lrrt.re)) a malheureusement été piraté en ce mois d'octobre 2020. Le prestataire a pu remettre le média en activité. Son rôle de « mémoire de Ligue » et de point d'accès à un certain nombre de documents administratifs et sportifs doit toutefois évoluer avec une mise à jour régulière et plus importante des articles.

### II.7.2 – La page Facebook de la Ligue

La page Facebook reste un outil parfaitement entretenu et très réactif. La responsable de la commission communication s'est vu remettre du matériel numérique afin de faciliter et d'accélérer encore la mise en ligne des informations ponctuelles.

Elle a également demandé aux clubs de lui transmettre toute autre information qui mériterait d'être mise en avant (plutôt des actions internes à la vie du club). L'opération est toutefois délicate puisque les clubs faisant fonctionner déjà une page Facebook ne voient pas trop l'intérêt de diffuser plus avant leurs évènements. Cependant, un effort des clubs en ce sens prouverait qu'ils peuvent s'investir collectivement, en équipe, à la diffusion d'une information intéressante pour l'ensemble des usagers. Cohésion et motivation des associations doivent rester des maîtres-mots vis-à-vis de la mise en valeur de nos actions pongistes.

### II.7.3 – La presse écrite, les médias télévision et radio

Notre chargée de communication, Jessie, a répondu aux invitations et sollicitations de TV Kréol (émissions du 17 novembre et du 1<sup>er</sup> décembre 2020 en particulier). Notre présidente était présente pour la deuxième émission.

Jessie arrive aussi désormais à donner les résultats du championnat par équipes, au moins pour la Régionale 1, les dimanches soir ; la presse écrite fixant ce délai pour la diffusion, le lendemain, de ces informations. Le processus sera long avant d'installer une relation naturelle entre les journalistes sportifs des quotidiens et notre représentante.

## II.7.4 – De la Ligue vers les licenciés, via les clubs

A ce jour nous ne savons toujours pas comment optimiser l'information de Ligue à destination des licenciés.

Autant le message est parfaitement audible pour les clubs et leurs responsables, autant il nous semble que les joueurs, à la base, ignorent à peu près tout des orientations et décisions de la Ligue.

16/  
30

Nous allons tenter une nouvelle approche en réintroduisant « l'annuaire de Ligue », véritable bible annuelle du tennis de table dans le département. La multiplicité des données et informations qui seront présentes dans ce fascicule devrait améliorer la connaissance de notre entité. Il sera consultable et téléchargeable sur le site Web de la LRTT.

## III – LES OBJECTIFS, LES PROJETS

Le nouveau Conseil de Ligue entame à présent sa mandature. Il n'y entre pas de la meilleure des manières, ou en tout cas pas celle qui était attendue. Nous avons écrit que cette année 2020 devait servir de base et de socle pour le développement de notre activité sur le plan départemental.

Le deuxième grand volet de ce document décline un certain nombre d'objectifs pour l'année 2021 qui s'inscrivent plus largement dans la feuille de route élaborée pour les 4 années à venir.

Elle est adossée à un tableau de bord regroupant un ensemble d'indicateurs ventilés selon 4 grands pôles pouvant définir l'ensemble des prérogatives de notre Ligue, vis-à-vis de ses partenaires institutionnels (État, Région, Département, Communes, autres associations) ou non (clubs). Les indicateurs sont chiffrables (en nombre, en pourcentage) et peuvent être proposés sur une période d'un an ou de 4 ans. Une évaluation sera établie, année après année, lors de l'assemblée générale, au moment du bilan de l'année civile à N-1.

Il est utile de préciser que c'est bien le licencié, quel que soit son sexe, son âge ou son niveau qui reste au centre du dispositif de la Ligue.

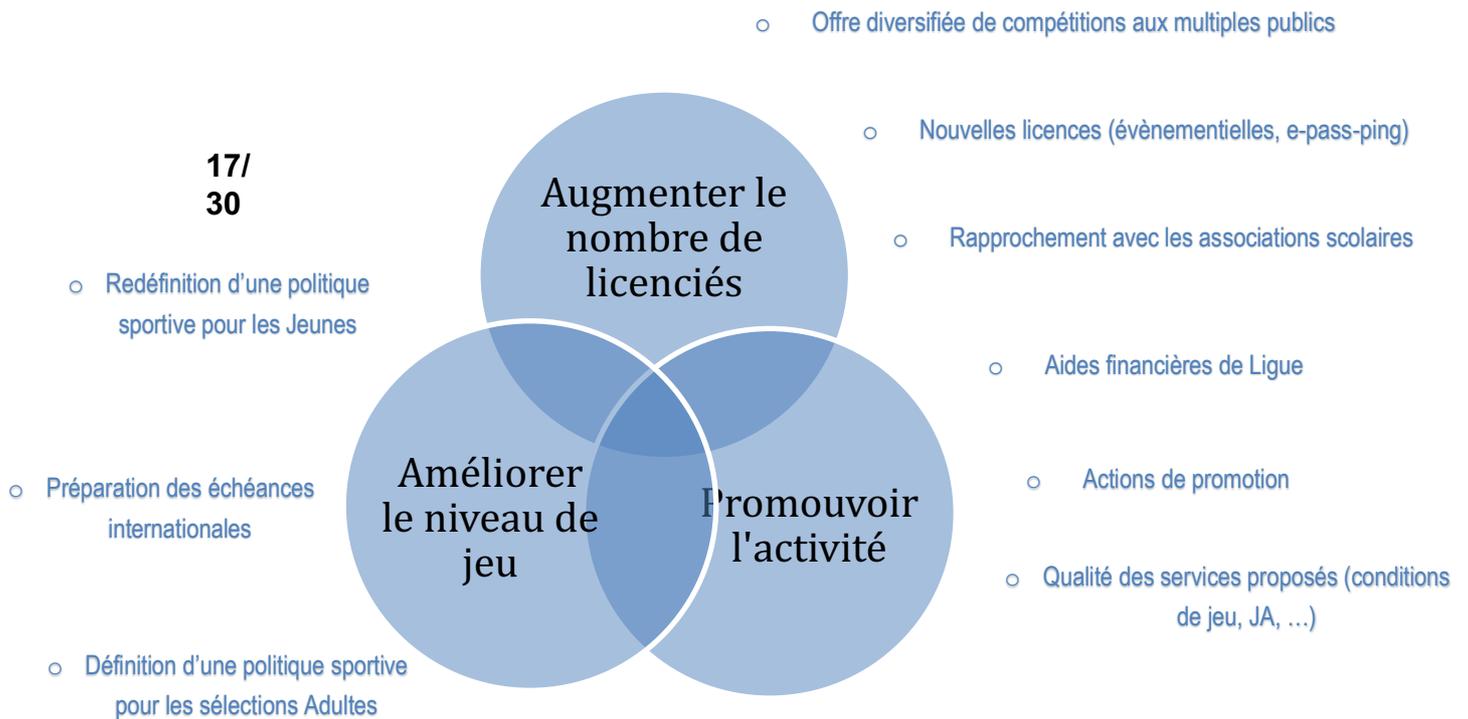
Pour clarifier le propos, il a d'abord fallu définir les trois **axes** qui nous semblent les plus importants, ceux qui seront retenus comme les plus pertinents pour un **développement** de notre Ligue.

De là, un certain nombre d'objectifs sont déclinés. Ils permettent de répondre aux mieux aux buts à atteindre.

Bien entendu, les volets du développement se croisent et s'imbriquent, car les thématiques sont très transversales. Nous vous proposons le schéma ci-dessous résumant notre engagement :

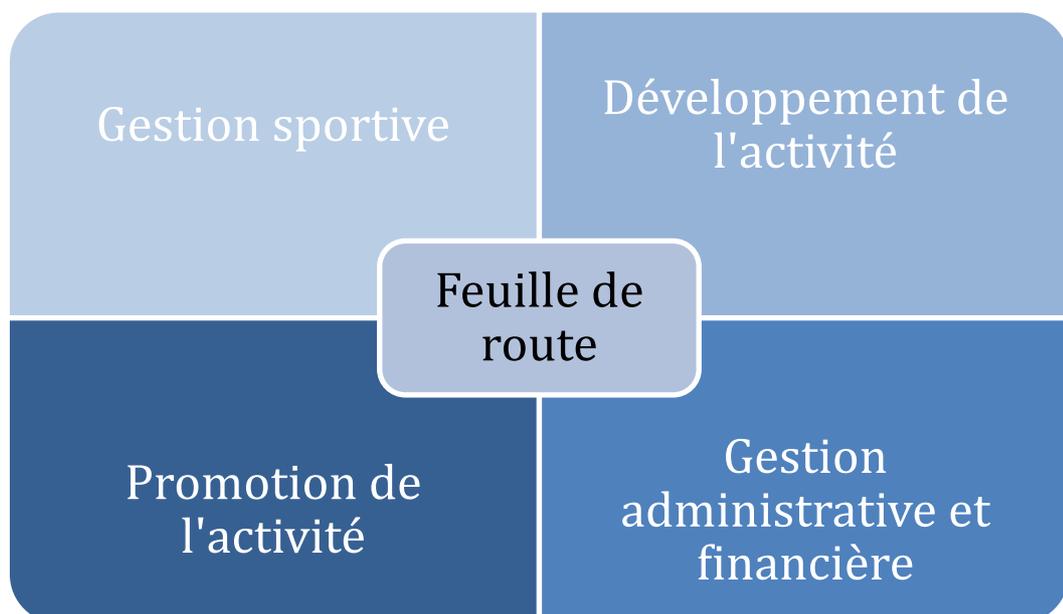


# DEVELOPPEMENT



## Communication

La feuille de route quadri-annuelle se compose de 4 pôles principaux :



Les trois axes :

**1. Augmenter le nombre de licenciés ;**

Les résultats concernant cet axe ne seront pas visibles dans l'immédiat. En effet, le principal enjeu de la deuxième partie de cette saison 2020/2021 sera, dans un premier temps, de limiter au mieux la perte d'adhérents.

**2. Améliorer le niveau de jeu ;**

C'est une évidence mais il s'agit de proposer un cadre rigoureux d'entraînement (regroupements, stages) et un volant d'heures de jeu bien supérieurs à ce que la LRTT offre actuellement, hors du cadre des clubs.

**3. Promouvoir l'activité tennis de table.**

La reconnaissance de notre sport passera par l'organisation d'actions d'envergure, autres que purement sportives, en partenariat avec différents organismes, mais aussi par une valorisation régulière et constante sur les différents médias à notre disposition.

La **communication** vis-à-vis des partenaires, du grand public et des licenciés joue un rôle essentiel et est donc appelée à « couvrir » l'ensemble de nos axes et objectifs.

18/  
30

### III.1 La gestion sportive

Une ligue sportive a toujours pour ambition principale d'élever le niveau de ses licenciés et de préparer ses sélections (Jeunes et Adultes). Dans le premier, cas il s'agit d'étalonner le classement de ses joueurs avec la référence fédérale, alors que dans le second, il convient de participer à des compétitions de zone (JIOI) ou nationales (Jeux des Outremer).

La présidente a nommé une mission dénommée « Haut Niveau Régional » chargée de proposer des pistes afin d'atteindre un certain nombre d'objectifs que la LRTT se fixe. Les écrits ci-après reflètent les réflexions de cette mission, composée d'entraîneurs et joueurs de haut niveau.

#### III.1.1 – La formation sportive

##### III.1.1.1 – Pour les jeunes

La mission HNR va constituer une liste des jeunes qui lui semblent prometteurs. Cette liste sera complétée « d'appréciations » individuelles portant sur les capacités sportives et surtout le comportement de chacun d'entre eux.

Ce document servira de base à la constitution d'un groupe qui sera particulièrement suivi par la commission sportive et la mission.

Il est ainsi prévu de :

- Réunir ce groupe sur 8 à 10 regroupements par saison sportive, le dimanche, sur des créneaux compris entre 9 h et 12 h 30.

Nous allons, en cette deuxième phase, tester grandeur nature le dispositif puisque deux regroupements seront programmés les 26 mars et 25 avril.

- Organiser 3 stages en internat de 5 jours en janvier, août et octobre tous les ans. Le stage du mois de janvier sera organisé de préférence au CREPS de La Plaine des Cafres.
- Faire sortir une sélection des tout meilleurs en métropole au mois de juillet afin qu'ils y suivent un stage couplé avec des compétitions en tournoi.

Le calendrier de Ligue 2021/2022 sera amendé en conséquence.

### III.1.1.2 – Pour les adultes

Les entraînements hebdomadaires organisés dans les 4 clubs pourvoyeurs de sélectionnés semblent suffire au maintien du niveau sportif des potentiels sélectionnables.

En revanche, des regroupements/stages intenses sont à prévoir 4 mois avant les échéances sportives auxquelles notre Ligue participera.

Le calendrier 2022/2023 sera particulièrement aménagé en vue de la préparation aux JIOI.

La destination « Europe » semble représenter le compromis idéal entre intérêt/coût/retombées sportives pour les sélections. Les déplacements doivent coupler nécessairement stage et compétitions à des tournois.

Un projet PROTOUR, déjà organisé par le passé est aussi envisagé. Sa complexité (organisation, coût) et la situation sanitaire actuelle ne nous permettent pas de le programmer dans l'immédiat.

### III.1.2 – La formation d'encadrants

Nous avons sollicité la Fédération afin qu'elle nous envoie un cadre chargé de la formation d'entraîneurs.

Lors de cette mission, nous nous sommes accordés pour que soient réalisés :

- Une formation EF (5 jours), pour les AF formés par Pascale BIBAUD en 2019,
- Une formation de formateurs sur l'IC, l'AF, voire l'EF, avec les entraîneurs aux diplômes les plus élevés (afin de rendre la Ligue moins dépendante sur le sujet),
- L'organisation d'une demi-journée d'information et d'échanges avec les dirigeants des clubs et la ligue (+ entraîneurs) sur les dispositifs de développement et le PSF,
- Une demi-journée sur une thématique à définir (à priori Ping 4-7 ans),
- L'organisation de plusieurs rendez-vous institutionnels visant des partenariats plus forts (USEP/UNSS, Rectorat, Conseil Régional, DRJS, CROS...), entre autres vers le monde scolaire.

L'ensemble de cet accompagnement vise un renforcement de la structuration de la ligue de la Réunion, surtout du point de vue "développement de l'activité" étant donné le potentiel du département et la forte baisse du nombre de licenciés suite à la COVID 19 (environ - 25%).

Les dates prévues de ces actions sont comprises entre le 14 et le 25 mars 2021.

### III.1.3 – La formation de formateurs

Suivant une réflexion qui occupe la LRTT depuis deux ans, il apparait qu'il est beaucoup plus profitable d'envoyer des cadres de Ligue, actuellement en activité, en stage en métropole. Ils pourront ainsi à terme assurer les formations de base sur le plan local.

Cela est vrai de l'arbitrage et du juge-arbitrage. Nous envisageons toujours de déplacer un de nos cadres en février 2021 pour suivre une formation en métropole.

Ceci ne reste qu'un projet car nous serons dépendants de la situation métropolitaine et aussi de la désignation d'un nouveau responsable de notre commission régionale d'arbitrage dans les temps impartis.

### III.1.4 – La compétition

Ce point peut être vu sous trois angles :

#### *III.1.4.1 – La compétition locale, le calendrier traditionnel*

Nous partons du postulat que nous devons offrir des compétitions adaptées à chaque public que nous souhaitons intéresser et fidéliser. Ceci entraîne un calendrier quelque peu protéiforme et particulièrement dense.

Nous proposons en effet les championnats par équipes Mixte, le championnat par équipes Féminin, les Critériums, les TOP Jeunes et Adultes, les challenges Jeunes, les Finales par Classements, les championnats individuels de La Réunion Jeunes, Vétérans, Toutes Séries, la Coupe des Vétérans, un tournoi de Promotion, sans oublier les traditionnels tournois de clubs ou les initiatives des clubs, comme le challenge CIC par exemple.

On a ainsi compté 38 dates dans le calendrier initial proposé pour la saison 2020/2021.

Si ce calendrier a été amputé lors de la première phase, la mouture proposée pour la phase 2 est extrêmement consistante.

Nous espérons une aide de certains clubs pour la prise en charge de manifestations que nous avons du mal à organiser par manque de mise à disposition de salles.

Notons que nous avons directement pris l'avis, en cours de saison, des dirigeants de différents clubs pour la mise au point d'une formule du championnat féminin.

Nous avons renouvelé également l'octroi d'une prime de 600 euros au club qui terminait 1<sup>er</sup> de la phase 1 du championnat par équipes Mixte 2020/2021.

#### *III.1.4.2 – La compétition nationale, en particulier les « France »*

Certaines de nos compétitions locales qualifient joueurs et équipes afin qu'ils puissent s'aligner sur les journées délivrant des titres nationaux.

La LRTT dispose d'un barème d'aide financière qui permet aux champions régionaux (Jeunes, Vétérans, Toutes Séries, Finales par Classements, équipes en Nationale 3, ...) de s'envoler pour la métropole. Ces efforts se poursuivent cette année.

Si nous ne devons nous satisfaire en 2021 que d'une tournée de nos sélections adultes en métropole/Europe, nous aimerions cumuler un stage sportif avec la participation à des tournois locaux. Ceci, outre l'intérêt sportif, nous donnerait des repères bien précis sur le niveau global de nos joueurs par rapport à leur classement.

L'expérience championnat des Régions, à destination des jeunes, ne sera pas renouvelée cette année. Elle est complexe à initier, coûteuse, et nos jeunes sont très loin des standards rencontrés dans cette compétition très élitiste (les meilleurs de chaque Région de métropole !).

#### *III.1.4.3 – La compétition internationale*

Il est prévu les CJSOI à l'île Maurice en 2021, mais à ce jour, et au regard de la situation sanitaire, nous n'avons aucune nouvelle de l'organisation. Ceci ne devrait cependant pas nous arrêter et de la même façon que pour les JIOI, une politique de détection et d'entraînement doit être proposée par le HNR.

En revanche nous portons déjà un regard sur les Jeux des Iles, organisés normalement en 2023 à Madagascar. Il n'est que temps de poser les bases d'une préparation adaptée pour cette compétition d'envergure dans la zone. La mission Haut Niveau Régional sera sollicitée pour déterminer les processus de sélection et les modalités de préparation des potentielles sélections.

Nous ne savons pas non plus de manière sûre si la coupe des Outremer se tiendra en 2022 ou 2023. Si l'année 2023 est retenue, cela ne nous arrange absolument pas car nous serions alors en plein télescopage avec les Jeux des Iles.

#### *III.1.5 – Le matériel de Ligue*

La Ligue s'appuie habituellement sur les clubs supports lors de l'organisation de compétitions et de stages. Ainsi, tables, séparations, marqueurs sont mis à disposition par les associations alors que le matériel de sonorisation et le mobilier viennent ordinairement des services municipaux des communes dans lesquelles se déroulent les actions.

On se rend compte que ce fonctionnement est de plus en plus difficile à mettre en place. Il est donc de l'intérêt de la LRTT de posséder un fond de matériels transportables au besoin par un prestataire (comme pour l'organisation des championnats de La Réunion Vétérans en 2020).

Ce matériel sportif (tables, marqueurs, séparations) sera complété par des kits d'arbitrage à distribuer aux clubs. L'achat de matériel numérique (tablette tactile, imprimante) se fera selon les besoins remontés par les commissions.

Les protections du genre hygiaphone pour faire face à la problématique de la COVID seront doublées si nécessaire.

Le principal problème vient de la disponibilité et du lieu de stockage de ces matériels. Le pôle de compétition le plus utilisé est situé dans le Nord, au gymnase des Deux-Canons. Nous souhaitons très vite le doubler par un pôle dans le Sud, au gymnase des Trois-Mares au Tampon.

## III.2 Le développement

Nous voici au centre de nos préoccupations. Même si beaucoup de points courants et quotidiens méritent d'être optimisés, améliorés, amendés, nous devons avant tout garder en toile de fond le développement de la Ligue.

Cela signifie qu'il faut mettre en place une stratégie permettant de faire évoluer les lignes ; la finalité étant à terme d'assister à un accroissement réel et solide du nombre de licenciés.

### III.2.1 – Le nombre de licenciés

#### III.2.1.1 – De nouvelles licences incitatives

La fédération se creuse la tête depuis quelques années pour maintenir le nombre de licenciés autour des 200 000 individus. Depuis 4 ans, les chiffres montent et descendent avec un pic en 2018/2019 de 211 000 licences.

Les licences événementielles ont parfaitement joué leur rôle en 2018/2019 puisque plus de 38 000 d'entre elles ont été enregistrées. Elles ont représenté 18 % du total.

Nous allons voir comment appliquer ce nouveau type de licences pour la saison 2021/2022.

#### III.2.1.2 – Lancement d'un championnat corporatif

La Réunion a connu un championnat corporatif extrêmement actif voici une quarantaine d'années. La commission Développement souhaite relancer cette activité en direction du monde entrepreneurial.

Nous pouvons espérer de nombreuses retombées d'une telle action. En premier lieu, une ouverture de la LRTT vers un autre « monde », un apport non négligeable de nouvelles licences et enfin des contacts indirects avec des entreprises qui peuvent à terme servir nos desseins de partenariat et sponsoring.

La saison 2021/2022 servira de « laboratoire » et d'année de prospection pour notre commission de Développement. Le championnat prendra alors son envol réellement pour la saison 2022/2023.

### III.2.2 – Le nombre de clubs

#### III.2.2.1 – Mieux couvrir le territoire

Si nous ne connaissons pas une érosion constante du nombre de clubs, comme le constate notre Fédération sur le plan national, on ne peut se satisfaire de notre piètre « performance » actuelle dans ce domaine.

12 clubs répartis sur seulement 8 des 24 communes que compte notre département, c'est trop peu. Sans compter que de vastes territoires, du grand Est au grand Sud, sont totalement vierges d'associations.

La création d'un club est relativement simple dans les faits, administrativement parlant. Les difficultés surgissent lorsqu'il s'agit de trouver des locaux municipaux le plus souvent totalement embouteillés.

Le principal obstacle concerne le facteur humain. Il faut découvrir des personnes suffisamment motivées, à même de s'investir dans la gestion d'un club...

La Ligue est tout à fait prête à aider, administrativement et aussi matériellement mais encore faut-il que des candidats se déclarent.

Un des thèmes de nos futurs séminaires tournera très certainement autour de cette problématique.

Il y a de fortes probabilités que le club de Petite-Ile, le PICP, nous rejoigne très bientôt en 2021. C'est un bon début.

#### *III.2.2.2 – Les clubs Corpo*

Le paragraphe précédent nous a rappelé la possibilité d'organiser un futur championnat corporatif. Un certain nombre de clubs devraient donc s'ouvrir.

Les effets sont attendus dans deux saisons.

#### *III.2.3 – Les formations pour les associations scolaires*

Nous avons vu que nous avons intérêt à investir le monde scolaire en vue de notre développement.

C'est à tous les acteurs que nous devons nous adresser, les élèves, mais aussi leurs professeurs. Le tennis de table n'étant pas un sport très connu, les enseignants UNSS ont quelques lacunes bien compréhensibles dans plusieurs domaines, arbitrage, juge-arbitrage et aussi enseignement technique de l'activité.

Aussi nous proposons-nous de réserver des places pour les professeurs désireux de suivre nos formations d'encadrement (arbitrage, juge-arbitrage et entraîneur).

Ces possibilités seront rappelées dans la convention à signer entre la LRTT et l'UNSS.

La gestion USEP est encore bien différente. C'est dans les classes que les élèves ont des initiations aux sports de raquettes, par leurs enseignants. Rares sont ceux ayant des compétences spécifiques à un tel enseignement. Bien souvent, ce sont des animateurs externes, rattachés à des clubs de ligue, qui vont faire découvrir le ping aux élèves.

Les délégués USEP de bassin, et d'écoles, encadrent les activités hors temps scolaire. Nous sommes en mesure de leur apporter des petites formations basiques permettant d'aborder au mieux notre discipline sportive à l'école.

## III.2.4 – La professionnalisation de nos actions

### III.2.4.1 – Vers une salle de Ligue ?

La Ligue dépend uniquement du bon vouloir des clubs et municipalités lorsqu'elle veut organiser des manifestations, qu'elles soient d'envergure ou pas. C'est un véritable problème.

On constate par exemple que depuis deux ans, des gymnases qui abritaient auparavant nos compétitions ne sont plus accessibles. Nous sommes bien en peine de désigner sereinement, à l'avance, les lieux de compétition.

Il faudrait donc qu'une salle, de préférence située dans la région la plus dense en licenciés (l'Ouest, le Nord), nous serve de point de chute « officiel » pour nos activités (majeure partie des championnats, stages de sélection, ...). Ceci passera par une convention à signer avec les utilisateurs habituels des salles (municipalités, université, ...) et engendrera très certainement des efforts d'équipement.

### III.2.4.1 – Un groupe de cadres/entraîneurs reconnu

La LRTT a la chance de compter dans ses rangs plusieurs joueurs de haut niveau, certains détenteurs de diplômes avancés d'entraîneurs. Nous devons compter sur ces personnes de bonne volonté qui veulent développer le tennis de table à La Réunion et en particulier la recherche de la performance chez nos jeunes.

Réunis au sein de la mission Haut Niveau Régionale, ils vont proposer une politique sportive pour nos compétiteurs, en particulier pour nos sélections Jeunes et Adultes.

Ces entraîneurs appartiennent à des clubs différents, ce qui va permettre d'avoir un large point de vue sur la situation pongiste et d'écouter toutes les composantes locales.

Cette action ne peut se faire qu'avec l'approbation des clubs concernés qui libèrent sur des périodes et/ou plages horaires leur cadre qui seront ainsi à disposition de la Ligue. Tout le monde va tirer profit de cette situation qui permettra à terme de faire émerger des groupes solides de compétiteurs.

### III.2.4.1 – Aide à la formation, pérennisation d'un emploi à moyen terme ?

Notre commission de développement a un rôle très important à jouer dans la formation de nos cadres et de nos licenciés. Il est de notre devoir et de notre intérêt d'envisager des actions pour améliorer le niveau de compétence de nos encadrants.

Bien que nous n'ayons pas suffisamment de ressources à l'heure actuelle, nous devons envisager sur le moyen terme la pérennisation d'un emploi de Ligue qui pourrait prendre la forme d'un emploi d'Agent de développement.

### III.2.5 – L'aide matérielle aux associations

Certaines associations ont quelques difficultés à proposer les conditions matérielles nécessaires à leurs adhérents. Par manque de moyens financiers, elles ne peuvent notamment disposer de matériel de base (raquettes, balles d'entraînements pour leurs jeunes) ou encore de petits équipements assurant des conditions de pratique sportives décentes (tables, marqueurs, séparations).

La LRTT va poursuivre ses efforts et aider ces clubs, à leur demande.

## III.3 La promotion de l'activité

Le tennis de table est un sport. Il fait appel à ses propres exigences et réclame un investissement sans faille du pratiquant qui veut atteindre un très bon niveau de jeu.

La perception du grand public est très nettement différente ; le tennis de table étant le plus souvent taxé de « ping-pong » (terme quelque peu péjoratif pour les pratiquants en club), d'activité de loisir et/ou de plage.

A nous de rendre cette dernière vision de notre sport caduque et dépassée. Un certain nombre d'actions doivent nous aider à atteindre notre but.

### III.3.1 – Les associations scolaires

Il est impératif de travailler avec les associations scolaires. Ce sont les plus grosses pourvoyeuses en jeunes joueurs. Toute la difficulté consiste à attirer et fidéliser le jeune public au sein du club sportif.

Des pistes sont déjà explorées puisque certains clubs se rapprochent de l'UNSS et de l'USEP en organisant notamment des journées découvertes ou autres challenges amicaux. La LRTT souhaite s'impliquer dans ces rencontres en donnant le matériel de base (raquettes, balles) aux participants.

Des projets plus ambitieux sont à l'étude avec l'UNSS :

- Possibilité pour les professeurs de participer aux formations fédérales (arbitrage, juge-arbitrage, entraîneur),
- Proposer la participation à des compétitions adaptées de Ligue pour les élèves,
- Faciliter le déplacement des équipes UNSS allant disputer les championnats de France de leur catégorie,
- Étudier des tarifs de licenciation adaptés pour les élèves de l'UNSS voulant intégrer une association sportive. Cette mesure peut facilement être étendue à l'USEP.

La signature d'une convention LRTT/UNSS interviendra cette année 2021.

### III.3.2 – La reconnaissance des acteurs du ping

Nous continuons de proposer, année après année, des noms de dirigeants en activité ou à la « retraite », à l'échelon national, afin qu'ils soient reconnus pour les services qu'ils rendent ou ont rendu pour le tennis de table.

Ce dispositif prend le nom de Mérite Régional pour honorer par nous-mêmes des figures pongistes sur le plan local.

Nous tenons aussi à valoriser les parents bénévoles qui apportent régulièrement leur aide à leurs clubs en participant notamment à l'organisation de manifestations, à la gestion de la structure, etc.

Les labels « Parents au Top », non attribués pour 2020, refont surface pour 2021. Les clubs devront annoncer le nom d'une personne particulièrement méritante qui se verra alors distinguée lors de l'assemblée générale 2022.

### III.3.3 – Les clubs labellisés

La Fédération Française de Tennis de table a instauré depuis plusieurs années les « Labels » de clubs. Il s'agit d'apporter une reconnaissance aux associations qui prennent des mesures permettant de mieux les valoriser auprès des adhérents et du public.

Il existe 12 labels différents allant des actions pour les enfants de 4-7 ans, au Ping au Féminin en passant par le Ping Santé.

Aujourd'hui, un seul club local, La Cressonnière, a obtenu deux labels (LOISIR PING et EQUIP PING).

D'autres associations sont très certainement éligibles. La Ligue doit pouvoir les accompagner avec l'aide de la commission de développement.

D'ici 4 ans, nous espérons « labelliser » 3 autres clubs de notre ligue.

### III.3.4 – La participation aux instances décisionnelles

La vitalité d'une ligue se mesure aussi par l'implication de ses dirigeants dans d'autres instances sportives.

Jusque dans un passé proche, un dirigeant de tennis de table, Jean-René BALBINE, ex président du SMTT, disposait d'un siège au Conseil d'Administration du CROS.

Il est toujours difficile de se dégager un surcroît de disponibilité lorsqu'on est déjà très impliqué dans un dispositif.

### III.3.5 – Les actions valorisées et médiatisées

Notre Ligue peut aborder d'autres aspects de l'activité sportive, qui ne soient pas en lien direct avec la compétition. Elle doit se rapprocher de projets humanitaires, relatifs à la santé publique ou qui favorisent la pratique de publics habituellement très discrets.

Nous espérons cette année pouvoir rejoindre l'élan de solidarité autour du Téléthon.

Nous voulons également proposer une journée Ping Santé et une autre intitulée Ping au Féminin.

Enfin, des contacts seront pris avec les associations « Handi » pour que nous puissions faire connaître le tennis de table à un public sans doute très demandeur. Nous n'aurons pas l'occasion d'engager ces démarches en 2021 mais elles sont bien inscrites dans notre feuille de route qui court jusqu'en 2024.

### III.3.6 – La communication

Selon le public auquel elle s'adresse, la communication est déclinée selon plusieurs modes :

- Dirigeants de clubs : mailing et site Web de la LRTT,
- Licenciés : page Facebook, presse écrite, presse TV
- Grand public : presse écrite, presse télévisuelle.

27/  
30

Nous devons continuer à développer nos actions de communication. A ce jour, seule la page Facebook est réellement opérationnelle et réactive, en dehors des diffusions au moyen de listes électroniques. Ce réseau social, véritable phénomène de société, est sans doute le support le plus utilisé actuellement dans la population. Nous devons toutefois nous fixer des objectifs quantitatifs. Nous allons essayer de produire un article par semaine, à minima.

La responsable de la communication souhaiterait recevoir les copies des feuilles de rencontres envoyées à la commission sportive, en copie (gain de rapidité et d'efficacité). L'envoi simultané de photos ou vidéos sera grandement apprécié.

Pour cela, il conviendrait que chaque club nomme un référent « communication » en son sein, apte à transmettre les informations nécessaires.

La demande s'adresse aussi aux juges-arbitres des grandes compétitions (championnats, critériums, ...) qui doivent absolument transférer les résultats dans un temps très court. Toute la communication de Ligue y gagnera et donc, en bout de chaîne, le licencié et/ou le lecteur lambda.

Le site Web de la LRTT, rappelons-le, est la mémoire active de toutes les opérations sportives organisées (compétitions, stages, sorties des sélections, ...), mais aussi l'espace sur lequel sont accessibles toutes les informations administratives, les comptes-rendus, les bilans etc. Ce site doit toutefois offrir lui aussi des articles, sans doute plus « durables » dans le temps, à raison de deux par mois.

Les presses écrite et télévisuelle sont encore très courues par le public. Elles s'adressent aux personnes qui ne connaissent pas particulièrement notre sport. Nous avons tout intérêt à multiplier les rencontres sur les plateaux de TV Kréol par exemple et à diffuser très régulièrement les résultats sportifs aux quotidiens papier. On sait cependant que ce type média est en grand danger, économiquement parlant, du fait de la concurrence de l'information numérisée.

### III.4 La gestion administrative et financière

La gestion administrative de la Ligue est à ce jour très solide. Celle des clubs demande à être accompagnée pour s'améliorer.

La gestion financière de notre instance est très rigoureuse. Les comptes sont très clairs et nous jouissons en ce début d'année d'une assise budgétaire intéressante.

Il n'est que de notre devoir de préserver cet état de fait et d'assurer une aisance minimum à notre Ligue. Une gestion saine permet d'engager des actions (formations, compétitions, dotations matérielles ...) dont bénéficieront les licenciés et les clubs.

### III.4.1 – L'administratif

#### III.4.1.1 – Le Conseil de Ligue

Le Conseil de Ligue sera complété ce jour. On vous rappelle que 19 places sont disponibles.

28/  
30

Si nous remplissons les obligations en terme de représentativité (25 % du sexe le moins représenté), nous souhaitons que d'ici la fin de l'année 2024, lors de l'assemblée générale électorale qui se déroulera, une féminine supplémentaire entre dans le Conseil de Ligue. On serait alors à environ un tiers de dames dans cette instance.

Le fonctionnement du Conseil de Ligue se fait dans les meilleures conditions. Le nombre de rencontres en présentiel et distanciel est suffisant. Les votes numériques ponctuels viennent régulièrement renforcer le dispositif.

Nous devons encore améliorer le débat des idées. D'où le désir d'organiser de véritables séminaires de réflexion sur des thèmes intéressant directement le développement de la Ligue. Une fréquence des deux réunions annuelles nous semble un bon début.

#### III.4.1.2 – Les commissions

Elles ont chacune un président à ce jour et presque toutes sont complètes.

Certaines d'entre elles sont plus exposées, car sollicitées presque quotidiennement, comme la Sportive. L'ampleur de la tâche à accomplir demande un certain nombre de membres, si possible affectés chacun à des travaux bien précis : championnat par équipes, classement Réunion, etc.

Nous souhaitons que chacune des commissions, autres que la Sportive, puisse fonctionner au moins une fois de manière indépendante et proposer le résultat de ses réflexions au Conseil de Ligue.

#### III.4.1.3 – Les missions

Nous attendons un véritable travail de recherche et de proposition, notamment de la mission Haut Niveau Régional.

Deux objectifs importants lui sont fixés :

- Organiser les procédés permettant d'accroître le niveau des joueurs, en particulier celui des jeunes,
- Élaborer un plan d'action en vue de préparer les futurs JIOI de 2023, allant de la préparation physique et sportive aux modes de sélection des athlètes.

La mission Internationale travaillera en creux avec ce groupe. Elle devra en particulier assurer les organisations et les déplacements des sélections Jeunes et Adultes à l'étranger, voire en métropole si besoin était.

#### III.4.1.4 – Les clubs

Les clubs doivent être accompagnés afin qu'ils puissent gagner en rigueur administrative. L'organisation d'assemblées générales annuelles est le minimum que les adhérents sont en droit d'attendre de la part de leurs dirigeants d'associations.

L'utilisation de l'outil MONCLUB doit être optimisée. Ainsi, les demandes d'attestation d'affiliation et d'assurance peuvent être totalement gérées à partir de l'interface de l'application, sans nécessairement passer par le secrétariat de Ligue.

Les demandes de mutations ordinaires ou exceptionnelles, de transferts, doivent aussi se faire de manière totalement autonome.

#### III.4.2 – Le financier

Ce chapitre sera plus particulièrement traité dans le compte-rendu financier.

Pour résumer, nous voulons quand même alléger le poids des subventions sur notre budget en rééquilibrant le ratio avec les recettes propres. La recherche de sponsors sera un passage obligé, même si nous connaissons le côté aléatoire et ingrat de cette source d'aide au financement.

Nous consacrerons une place importante à la mise en valeur du dispositif de subventionnement ANS qui devrait concerner, en 2021, plus que les 6 clubs qui ont déposé une demande en 2020. Ceci passera cependant par une plus grande implication des associations dans leur gestion financière (bilan, compte de résultats, budget prévisionnel).

## IV – EN CONCLUSION

Ce compte-rendu nous permet de tirer un bilan et refermer une année 2020 bien sombre dans son ensemble, pour le sport en général et le tennis de table en particulier.

Il s'agit toutefois de relativiser les difficultés auxquelles nous avons été confrontées car, malgré tout, les licenciés ont pu s'entraîner dans leur club respectif, la phase 1 du championnat par équipes mixte est arrivée à son terme, deux tours de Critériums ont eu lieu, un stage de perfectionnement pour une vingtaine de jeunes a été proposé, une action envers une trentaine d'élèves de l'USEP a été soutenue par la LRTT et le challenge CIC s'est déroulé comme prévu sous la houlette du club de La Possession en réunissant 26 équipes (soit une cinquantaine de joueurs).

Rappelons que nos trois axes principaux insistent sur le nombre de licenciés, la montée en compétence sportive de l'ensemble des joueurs et la promotion de notre activité auprès du grand public et des scolaires en particulier.

Cependant, on ne peut cacher que la situation nous perturbe sur deux points :

- Un déficit très important du nombre de licenciés (- 25 % par rapport à l'année dernière à la même époque), ayant notamment entraîné un reflux du nombre d'équipes engagées en championnat ;

- La perte de quasiment une année pour la mise en place de différents axes de travail envisagés pour la relance de notre discipline dans notre département.

Des signes et indicateurs encourageants se font jour en cette fin d'année civile. Espérons que nous puissions très vite retrouver une activité dense, foisonnante et variée.

Un nouveau calendrier de la phase 2 a été proposé avec des modifications sur certaines compétitions.

30/  
30

La mission Haut Niveau Régional nous a permis de dessiner une politique sportive volontariste, à la recherche de la qualité chez les sélections jeunes en particulier.

Le Conseil de Ligue doit très vite se pencher sur les autres problématiques qui nous tiennent à cœur (nombre de clubs et de licenciés, promotion et développement de l'activité, féminines, nouveaux publics, sport-santé ...). Un nouveau type de fonctionnement, sous forme de mini séminaire, devrait permettre à l'équipe dirigeante d'approfondir certaines thématiques et de chercher des solutions pérennes afin de les appréhender au mieux.

La LRTT a également pris le pari et le parti d'impliquer de nombreux acteurs de terrain (joueurs et dirigeants d'un maximum d'associations) dans ses réflexions.

Nous espérons avoir proposé les ingrédients et les moyens de gouvernance nécessaires à l'accomplissement de nos objectifs. Rendez-vous dans un an pour le premier bilan de cette nouvelle mandature.

Nous vous remercions de votre attention.

La présidente

Isabelle ALLIOT-MICHOUX



Ligue Réunionnaise de Tennis de Table

- Présidente -

20 rue Philibert Tsiranana, 97495 Ste Clotilde

Tél. : 0692 86 30 20 – Mèl. : presidente@lrrt.re – Site Web : www.lrrt.re

Le secrétaire général

Marc DUBOURDIEU

*(\*) : ce document a été conçu et écrit par Mme la présidente, M. le vice-président également président de la commission de développement, M. le secrétaire général, Mme la présidente de la commission communication et M. le président de la commission sportive.*

*Remerciements à Aurélio STEVANIN pour sa relecture du document.*